



# Au Fil du Roy

Meilleurs vœux pour 2014



infos municipales  
n°34 - Décembre 2013

# RENSEIGNEMENTS

**Population** : ..... 892 habitants  
**Superficie** : ..... 2 043 ha  
**Electeurs inscrits** : ..... 686

**Mairie** : ..... ☎ 05.53.81.90.18

**Ouverture** : ..... ⌚  
 Lundi, Mercredi : ..... 9h - 12h & 14h -17h  
 Jeudi, Vendredi  
 Mardi : ..... 14h – 17h

**Secrétaires** : GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie

**Poste** : ..... ⌚ 8h30-12h 14h-16h30

*Fermeture le mardi et le samedi*

Receveur : Mr CHATEIGNE Eric ..... 05 53 82 84 15

Courrier ..... 05 53 80 66 61

**Trésor Public** : (Mussidan)..... 05 53 81 01 49

**Équipement** : ..... 05 53 81 95 94

**Gendarmerie** : ..... 17

Adjudant LAGARDE Serge

**Pompiers** : ..... 18

Chef de corps : M. Bruno CATTAI

**Presbytère** : Père VENTOZE ..... 05 53 81 96 27

**Médecins** :

Mme BEL-GUERIN Claudine ..... 05 53 81 90 03

Mr DELGRANGE Jean Marie..... 05 53 82 12 83

**Pharmacie** :

Mme CANTELAUBE Cécile ..... 05 53 81 23 84

Mme GAUCHON Jacqueline

**Kinésithérapeute** :

Mme BESSE Elisa..... 05 53 81 29 40

**Infirmiers(ères)** :

Mme CLAUDEL Christine ..... 05 53 81 78 73

Mme MELLIER Sylvie ..... 06 07 09 89 74

Mr TROUVE Michel..... 05 53 81 95 46

Mme BRIGASCO Joëlle..... 05 53 82 28 94

Mme RIGAUDEAU Anne Marie ..... 05 53 82 28 94

**Podologue-Pédicure** :

Mme BLANC Stéphanie ..... 05 53 54 00 10

**Dentistes**

Mme REGNIER Anne ..... 05 53 82 97 80

Mr FRANCOIS Bernard

**Ostéopathe**

Melle GUY Marie ..... 07 87 54 08 31

Melle MARTINEZ Laura ..... 06 78 80 31 51

**Ambulance – Taxi** :

Mr DELMARES ..... 05 53 82 30 77

**DDSP Centre Médico Social** ..... 05 53 81 94 68

**Notaires** :

Mme LABADIE Charlotte ..... 05 53 81 90 08

Mr LOPEZ Jean-Claude..... 05 53 81 90 08

**Maison de retraite**

La Vallée du Roy ..... 05 53 80 86 26



## RPI Issac/Villablard

**Ecole maternelle Villablard** ..... 05.53.81.96.24

Mme DOCHE Gisèle

**Ecole Primaire Villablard** ..... 05 53 81 95 26

Mme DEMBLANS Julie

**Ecole Issac** ..... 05 53 81 18 96

Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

**AIVAP** ..... 05 53 81 94 64

Mme GRIFFET Barbara

Mme LESTANG Émilie

**Équipements publics** :

1 Salle culturelle

1 Stade de football

1 Garderie scolaire

1 Piscine

2 Cours de tennis

**Dépannage EDF** : ..... 09 72 67 50 24

**Dépannage SAUR** : ..... 05 53 54 60 38

## *Marché tous les lundis matin*

**Ramassage des ordures ménagères** :

Tous les vendredis matin (sacs gris + sacs jaunes)

*Si vendredi férié : ramassage la veille*

**Horaires déchetterie**

**Du 01/04 au 31/10** => lundi et mercredi 9h 12h - 14h 18h  
 et le samedi de 9h à 12h

**Du 01/11 au 31/03** => lundi et mercredi 9h 12h - 13h 17h  
 et le samedi de 9h à 12h

## SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire .....	2
Mot du Maire .....	3
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille.....	4
Infos.....	5 à 9
Le château Barrière.....	10 et 11
Le monument aux morts.....	12 et 13
Vie associative .....	14
Artisans .....	15
Invitation .....	16

*Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,*

*Une page se tourne, nous quittons 2013 et 2014 s'ouvre à nous. 2014 que l'on souhaite bien entendu meilleure pour oublier les mauvais moments.*

*Nous n'oublierons pas celles et ceux qui nous ont quittés et qui marqueront à jamais l'histoire de notre village.*

*D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que 2014 sera l'année de « l'événementiel » pour Villamblard. Oui, l'événementiel, car, comme chaque année, les associations ne manqueront pas de proposer des festivités. Mais, fait très rare pour être signalé, nous serons sur le tracé d'une étape du « contre la montre » du Tour de France le 26 Juillet, veille de l'arrivée des cyclistes à Paris. Cet événement sportif est de réputation mondiale avec une médiatisation qui ne sera pas sans retombées pour notre région. Alors, que l'on soit adepte ou pas de ce sport, j'ai envie d'inviter le plus grand nombre à participer à ce moment festif. Je suis certain que notre investissement collectif rendra ce moment inoubliable !.*

*Pour la troisième année, je vous donne rendez-vous le 11 Janvier à partir de 17 heures à la salle culturelle afin de débiter ensemble cette nouvelle année dans la plus grande convivialité.*

*Je vous souhaite une bonne et heureuse année, à vous, votre famille et vos proches.*

*Le Maire  
Michel CAMPAGNAUD*



## MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

### 15 Avril 2013

- Affectation du résultat des différents budgets
- Fixation du taux des taxes directes locales (idem 2012 !)
  - 16,98 % taxe d'habitation
  - 19,91 % taxe foncière bâti
  - 111,24 % taxe foncière non bâti
  - 22,20 % cotisation foncière entr.
- Achat des parcelles n° 107-253-255 section AV
- Achat d'un nouveau bus scolaire
- Vote des subventions locales pour un montant total de 4500 €
- Prévision subventions pour financement accessibilité Mairie

### 31 Mai 2013

- Fixation de la redevance ordures ménagères
- Fixation prix repas cantine (2,10 €)
- Fixation des tarifs des entrées à la piscine municipale
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service publics d'alimentation en eau potable exercice 2012 du SIAEP Coulouneix Chamiers
- Modification des statuts du SMBGD
- Mission d'assistance technique à l'ATD pour les travaux d'aménagement du quartier de la halle
- Acceptation prêt pour achat bus scolaire
- Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVE)

### 12 Juillet 2013

- Mission d'assistance technique à l'ATD pour l'accessibilité à la Mairie
- Répartition des représentants des communes au sein de la communauté de communes du Pays de Villablard
- Raccordement au réseau d'assainissement collectif d'une habitation Allée des Vignes
- Travaux d'investissement monument aux morts
- Travaux d'enfouissement lignes Route de Périgueux et travaux sur la voirie communale
- Affectation du résultat des différents budgets (commune, transport, lotissement, assainissement)

### 02 Octobre 2013

- Choix du maître d'œuvre travaux quartier de la halle
- Information sur les différents projets de travaux en cours
- Pré-équipement téléphonique « Allée des Vignes »



## Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : quelques nouveautés à connaître pour les communes de moins de 1000 habitants

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Il est toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote **mais ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.**

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins

comportant des signes distinctifs.

Ex : Pour une commune de 500 électeurs, 300 personnes ont pris part au vote mais il y 20 votes blancs et 50 bulletins nuls. 230 suffrages sont valablement exprimés. La majorité absolue est obtenue dès 116 voix mais aucun candidat ne peut être élu au 1er tour s'il n'a pas obtenu 125 voix ( $500 \times 1/4$ ).

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire.

Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Contrairement aux communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir.

### Le mode de scrutin



Le scrutin est toujours un **scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage.**

Les suffrages sont donc **décomptés individuellement par candidat**, et non par liste.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

S'il y a un second tour, **seuls des candidats présents au 1er tour peuvent se présenter**, sauf si le nombre des candidats du 1er tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

L'affichage du nombre des conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats dans chaque bureau de vote, le jour du scrutin, est obligatoire.

Le nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 habitants passe de 9 à 7 conseillers municipaux. Les effectifs du conseil municipal dans toutes les autres communes restent inchangés.

### Le bulletin de vote

Il n'y a pas de **parité homme/femme** imposée.

Les bulletins comportant un **nombre inférieur ou supérieur de candidats** qu'il n'y a de conseillers à élire sont considérés comme **valables**. On peut donc ajouter ou supprimer un nom d'un **candidat qui s'est présenté**.

En revanche, **les noms des personnes n'étant pas candidates ne seront pas décomptés**. De même, s'il y a **plus de noms que de sièges à pourvoir, les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés**.

Dans ce cas, le bulletin ne sera pas nul pour autant : les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.

Les bulletins sont lus de haut en bas et de gauche à droite, le cas échéant.

Candidat 1  
Candidat 2  
Candidat 3  
Candidat 4  
Candidat 5  
Candidat 6  
Candidat 7  
Candidat 8  
Candidat 9  
Candidat 10  
Candidat 11  
Candidat 12 **Candidat non décompté**  
**Personne non-candidate non décompté**

### Répartition des sièges au conseil municipal

• Sont élus au **premier tour de scrutin**, les **candidats qui réunissent cumulativement** :

- la **majorité absolue** (plus de 50 %) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;
- et un nombre de suffrages égal au **quart des électeurs inscrits**.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs...

• Un **second tour** est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le **plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants**.

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

NB: Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

## TRAVAUX

### Aménagement des abords de la halle et du château de Barrière

L'aménagement du bourg de Villamblard a été l'objet de toutes les attentions de la municipalité depuis les années 2000. Plusieurs tranches de travaux ont permis d'aménager la quasi-totalité du bourg. Dès l'an 2000, c'est la rue G Reymond qui a été rénovée. Durant les années 2003 et 2004, ce sont les rues et placettes connexes qui ont été embellies. En 2006, c'est l'avenue E Dupuy qui a été réhabilitée. Reste à réaliser le secteur de la halle et du château à l'entrée ouest du bourg.

La zone à aménager possède une forte valeur historique et les enjeux des travaux sont importants car il s'agit de mettre en valeur des monuments existants. Pour les abords de la halle, l'objectif est de maintenir une certaine liberté d'occupation, afin de contraindre le moins possible les utilisateurs (marché,...). L'effacement des bordures de trottoirs par exemple et leur remplacement par des caniveaux double pente comme dans le reste de l'avenue permettra de rendre l'occupation plus fluide et de faciliter le stationnement. L'utilisation de matériaux nobles comme les pavés en calcaire naturel pour la composition au sol sera également un élément intéressant afin de magnifier le bâtiment de la halle et lui donner toute sa place dans le village.

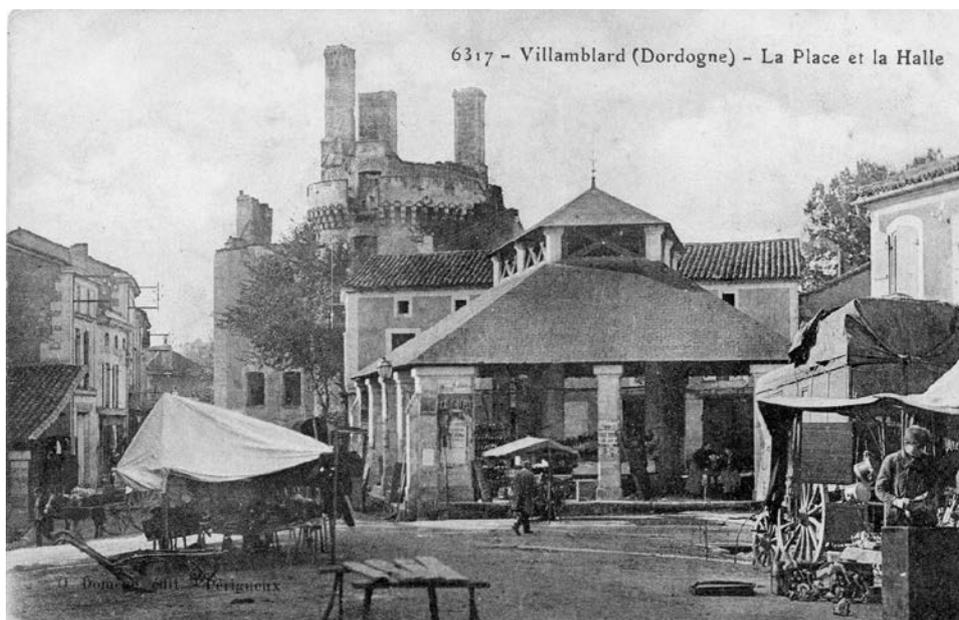
Il en sera de même pour les abords directs du château. Il sera bon de considérer l'aménagement de l'ensemble du domaine public environnant comme une aubaine pour revaloriser la ruine en devenir et donner au passant l'envie d'en faire le tour, car il y a lieu d'être surpris par une restauration qui suit son cours mais que l'on ne soupçonne même pas depuis la rue E Dupuy (voir article page 10).

La sécurité sera un des éléments importants du projet. La voirie en double sens sera conservée mais des aménagements seront mis en œuvre pour faire ralentir les véhicules et rendre cette zone aussi sûre que possible pour les piétons.

Les travaux devraient débuter en début d'année car tout doit être terminé bien avant un certain ... 26 juillet.

Sachez que pour le passage du Tour de France puisque c'est de cela qu'il s'agit, la RD 4 va être regoudronnée de Campagnac à l'entrée du bourg de Villamblard.

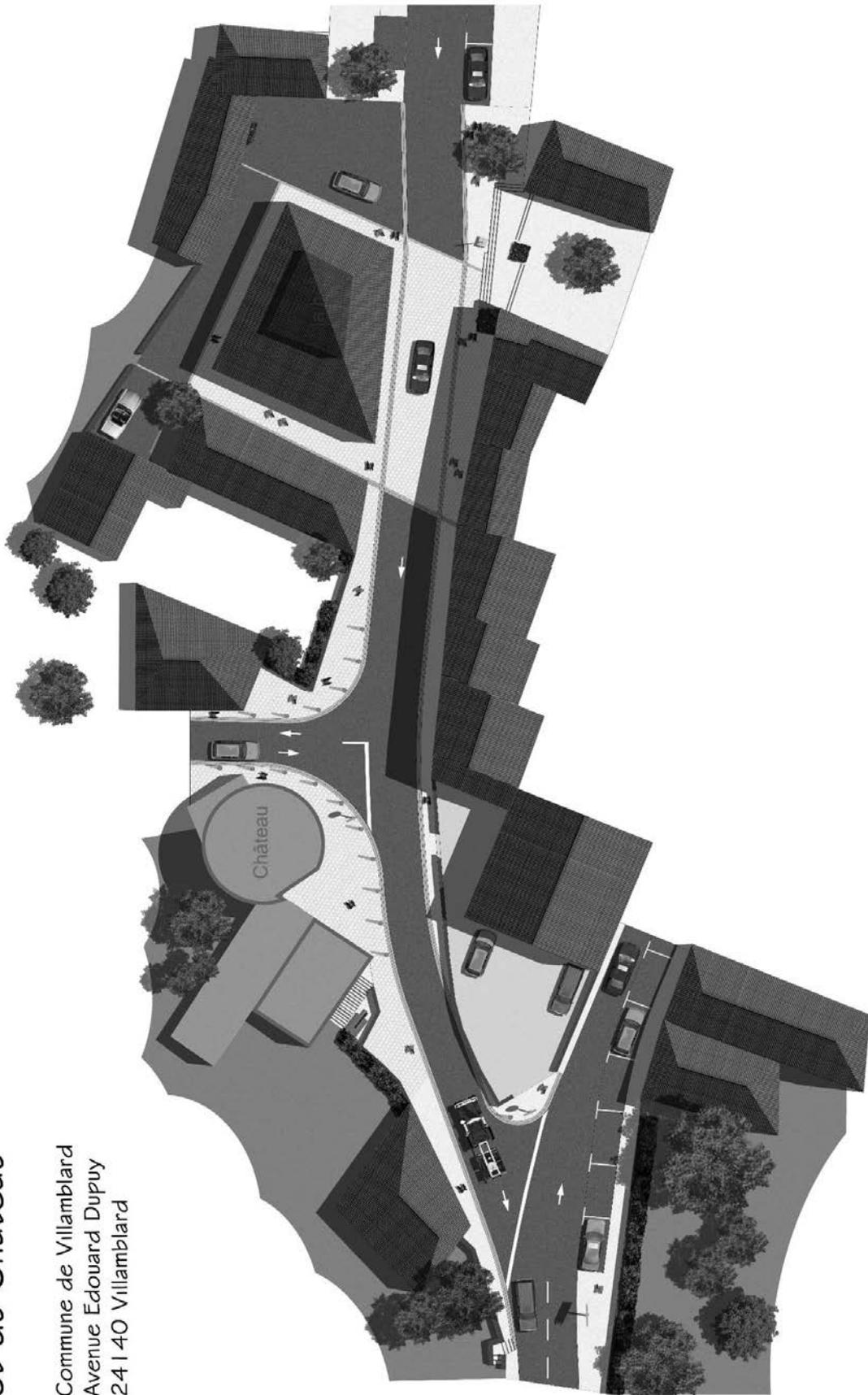
Il est également prévu par le Département de refaire la chaussée depuis la mairie jusqu'à la maison de retraite. La municipalité étudie la possibilité de profiter de ces travaux pour reconditionner les caniveaux et les trottoirs de la rue des Ecoles jusqu'à l'église pour les mettre en harmonie avec le reste du bourg. Mais tout est une question de budget.



**PROJET NON DÉFINITIF**

Projet pour l'aménagement du Quartier de la Halle  
et du Château

Commune de Villablard  
Avenue Edouard Dupuy  
24140 Villablard



## VILLAMBLARD ATTEND SON TOUR

3ème évènement sportif au monde, le Tour de France créé en 1903, est une course de 3 semaines se déroulant au mois de juillet et regroupant les meilleurs coureurs cyclistes du moment. Entre 20 et 22 équipes de 9 coureurs sillonnent les routes de France et parfois des pays limitrophes au cours de la vingtaine d'étapes que compte l'épreuve dont la distance totale avoisine les 3500 km. 12 millions de spectateurs de tous âges se massent au bord des routes pour applaudir les coureurs et faire la fête au son de la célèbre Caravane Publicitaire. 3,5 milliards de téléspectateurs suivent les exploits des coureurs dans 190 pays.

Comme vous le savez déjà, la nouvelle s'est répandue dans notre petit pays comme une trainée de poudre dès que le tracé du parcours 2014 a été dévoilé fin octobre... le samedi 26 juillet, Villamblard aura l'immense chance d'accueillir le Tour de France 2014 durant l'unique épreuve du contre la montre individuel, la veille de l'arrivée sur les Champs Elysées à Paris.

Une épreuve de contre la montre c'est la chance de voir passer les coureurs un par un toutes les cinq minutes pendant toute une journée. C'est également plus de six heures de direct à la télévision retransmises dans le monde entier...

Si les communes sont si nombreuses à se porter candidates chaque année – entre 200 et 250 –, ce n'est pas que pour l'amour du vélo, qu'elles clament toutes haut et fort. C'est avant tout pour la formidable campagne de promotion du patrimoine et du territoire que permet le Tour de France.

Villamblard n'avait rien demandé...ça lui est tombé dessus ! Cette aubaine, nous la devons beaucoup à Pascal Chanteur, ancien coureur professionnel maintenant installé à Bergerac, qui est président du syndicat français des coureurs cyclistes et administrateur à la ligue nationale de cyclisme.

Une fois l'effet d'annonce passé, le plus dur reste à faire...Il nous faut être digne de l'évènement et faire en sorte que la fête soit belle !

Les choses vont se mettre en place relativement rapidement, dès le mois de janvier des réunions d'information et de préparations vont réunir toutes les bonnes volontés afin d'assurer au mieux la sécurité des coureurs, l'accueil du public, la décoration et l'animation du village. Le pari sera réussi si tous les villamblardais, habitants et associations participent de tout leur cœur à l'évènement.

Une commission présidée par Didier Marchand vient d'être spécialement créée au sein du Conseil Municipal. Elle sera ouverte à tous et aura pour rôle d'encadrer et de fédérer toutes les actions menées autour de cette aventure. Une aventure qui commencera bien avant le 26 juillet puisque le 31 mai aura lieu la fête du vélo en Dordogne. Au cours de cette journée, tout le monde pourra circuler en famille à son rythme sur l'étape même du contre la montre. Villamblard situé au milieu du circuit se devra d'accueillir dignement les nombreux participants...

**PS : Dès maintenant, nous récupérons tous les vieux vélos, quel que soit leur état, pour la future décoration du bourg...**



## MSA

### Information reçue de la MSA

La Mutualité Sociale Agricole Dordogne / Lot et Garonne a pour ambition d'offrir la même qualité de service à l'ensemble de ses adhérents et ce quel que soit leur lieu de résidence.

A ce titre, il leur appartient notamment d'assurer une présence équilibrée des travailleurs sociaux sur notre territoire. Afin de concilier cet objectif essentiel avec l'évolution de leurs effectifs, la MSA procède à un redécoupage des secteurs affectés aux travailleurs sociaux. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, c'est l'assistante sociale Fanny LACHEZE qui assurera le canton de Villamblard.



### Changement de propriétaire

Après 32 ans de service Maïté a pris sa retraite et passe les ciseaux à Laëtitia.

Début Novembre le salon Maïté Coiffure est officiellement devenu Évasion Coiffure. Laëtitia Berland, qui a passé cinq ans en apprentissage chez Maïté (1995-2000), puis douze ans comme salariée chez Géraldine, au salon Milcoup de Montpon-Ménéstérol, vient de reprendre l'affaire.



Laëtitia Berland accueille désormais la clientèle, sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9 à 18 heures et le samedi de 8 à 17 heures. Tél. 05 53 81 95 07.

### Concert caritatif

Dimanche 24 novembre, les élèves du conservatoire de Périgueux, accompagnés au piano par Anthony Sycamore, ont donné,

bénévolement, leurs voix, lors du concert organisé par l'association Soutien Partage Évasion, au profit des œuvres sociales du canton de Villamblard. Le public a pu également apprécier, entre autres, la prestation à la clarinette de Hugo Wagner, élève du conservatoire de Bergerac, ainsi que « Si le loup y était » de l'association.



### ROUL DOUDOU

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) Roul'Doudou a ouvert ses portes au public. 16 enfants et 22 adultes, dont quatre nounous, les parents et le maire Michel Campagnaud ont pu apprécier le mur de photos retraçant la vie du RAM et les activités qui y sont proposées.



#### « Pas assez de nounous »

Les responsables souhaiteraient cependant la présence de plus d'assistantes maternelles du Pays de Villamblard.

Le relais est ouvert tous les jeudis matin, aux assistantes maternelles et aux enfants, à la Maison des communes, avenue Édouard-Dupuy, au premier étage. L'animatrice, Natacha Eliez, est là toute la journée, à l'écoute des parents et assistantes.

# LE CHÂTEAU DE BARRIÈRE A VILLAMBLARD

## Historique d'une lente réhabilitation :

Depuis le 8 septembre 1898, date où un incendie s'est déclaré dans les greniers du château de Barrière, celui-ci a connu une lente déchéance qui l'a mené peu à peu à l'état de ruine. Pendant de longues décennies, servant de carrière de pierres, voyant ses hautes cheminées arasées puis sa belle tour ronde s'effondrer de moitié en **1980**, on ne donnait plus cher de sa peau...

En **1992**, face au danger, la commune fait étayer le mur donnant sur la route.

Pour les élus, une réflexion s'impose : peut-on imaginer Villamblard sans son château ? Alors que celui-ci a complètement conditionné la structuration du bourg durant des siècles... Aiguillonnés par l'Association « TAILLEFER » (du nom de l'illustre archéologue qui naquit dans ce château en 1761) qui vient de voir le jour, ils prennent enfin conscience de l'importance de l'édifice dans leur l'histoire locale.

Une première tranche de travaux est réalisée en **2000**. Elle a permis d'écarter les dangers majeurs que présentait la ruine, par la consolidation et le « ceinturage » du logis Est, et la consolidation des arases et arrachements des murs. Le château est enfin débarrassé de son hideux échafaudage. La tour ronde effondrée est partiellement remontée et protégée par un toit terrasse. (133 000 € engagés).

En **2003**, la deuxième tranche de travaux est plus ambitieuse. Elle a permis de couvrir le logis nord, de restituer les planchers des deux étages, de restaurer les baies à meneaux en façade nord et de redonner un accès à la cave. Celle-ci est totalement dégagée et laisse désormais



apparaître une superbe voute en ogive. A compter de ce jour, une salle du château est de nouveau utilisable. (240 000 € engagés).

L'élan est donné, en **2010** une troisième tranche de travaux voit le jour. Pour accéder aux pièces des étages, un escalier hélicoïdal avec une structure métallique et marches en bois est installé à l'emplacement de celui d'origine. Des planchers sont restitués dans la tour attenante dite « donjon » et des menuiseries bois sont posées dans les baies des deux étages nord. (290 000 € engagés).

En une décennie, que de chemin parcouru... le château de Barrière n'est plus une cause perdue.



## L'association « W de TAILLEFER » prend le relais

Au cours du déblaiement de la tour carrée (donjon), il s'est avéré qu'une pièce supplémentaire existait sous le sol naturel. Durant l'été 2012, une douzaine de volontaires s'est lancée dans le dégagement de la salle. A coup de seau et de pelle, 45 m3 de gravats ont été évacués, laissant apparaître une magnifique salle à moitié taillée à sa base dans le calcaire naturel.



Le sol de la grande pièce du rez-de-chaussée du logis nord, recouvert jusqu'alors de castine a été consolidé par une dalle de 7m3 de béton armé.

Les salles des étages étant maintenant accessibles, des bénévoles de l'association, guidés gracieusement par des professionnels, entreprennent en 2013 la pose de l'électricité dans toutes les pièces du château. Des centaines de mètres de câbles sont encastrés entre les pierres. Tout le matériel électrique est financé par la commune. Dans la foulée, le jointoiment des murs des trois étages est engagé, des centaines de m2 sont grattés, enduits, brossés. Les heures de travail ne sont pas comptées, peu importe, le château reprend jour après jour de sa superbe... et qui plus est, dans la bonne humeur.

# LE CHÂTEAU DE BARRIÈRE A VILLAMBLARD

## Et toujours des projets

- Une quatrième tranche de travaux menée par la commune est à l'étude. Un architecte y travaille déjà. Son but ? Solidifier la partie Sud du château qui donne encore quelques signes de faiblesse et surtout traiter la brèche de la façade qui donne sur le bourg afin de la mettre en adéquation avec le reste de l'édifice maintenant restauré et attirer positivement l'œil du promeneur.
- Deuxième grand projet : l'aménagement de la fin de la rue E Dupuis. L'étude est bien avancée et les travaux vont débuter **début 2014**. Tout va être mis en œuvre pour mettre en valeur l'ancienne halle ainsi que les abords du château de Barrière.



L'association **TAILLEFER** a elle aussi de multiples projets en partenariat avec la commune. Plusieurs actions sont déjà sur les rails et des devis ont été demandés pour :

- L'achat de 80m<sup>2</sup> de carreaux de terre cuite afin de réaliser le carrelage de la salle du rez-de-chaussée du logis nord.
- La fourniture de poutres et de plancher pour recouvrir la salle dégagée sous le donjon.
- La fourniture et la pose d'une rambarde métallique sur la terrasse de la tour effondrée afin d'en ouvrir l'accès et de faire bénéficier aux visiteurs d'un joli point de vue sur le village.
- La réalisation de deux châssis s en bois avec vitraux pour équiper deux belles fenêtres à meneaux découvertes lors du rejointoiement des murs de la salle du premier étage.
- Des contacts sont en cours avec les « Compagnons du devoir » (ferronnerie et taille de pierre) pour la réalisation de

grilles pour sécuriser le lieu et la réfection des cheminées.

- L'aménagement de la cave avec des vieilles barriques, un pressoir et des vieux outils donnés par un ancien tonnelier villamblardais.

## L'utilisation future du château :

Maintenant que le château n'est plus voué à une mort certaine, le premier enjeu est sa ré-appropriation par les villageois. Il faut s'habituer à ce que l'édifice ne soit plus une ruine désolante et réinvestir progressivement les lieux.

A chaque nouvelle occasion (journées du Patrimoine, fêtes locales...), les habitants incrédules découvrent avec étonnement la renaissance de l'édifice.

Plusieurs pistes peuvent permettre de faire revivre ces lieux :

- Continuer le chantier de rénovation (avec la participation de bénévoles du village)
- Prêt de meubles d'époque proposé par un collectionneur lorsque des pièces du château seront sécurisées.
- Expositions relatives à la construction du château et à l'historique de son sauvetage.
- Expositions temporaires (peintures, cartes postales anciennes...)
- Une salle équipée pour réunions, conférences...
- Organisation de spectacles musicaux, soirées contes.



## Histoire du Monument aux morts

### L'évolution de l'uniforme français durant la première guerre mondiale

Lors de la cérémonie du 11 novembre, c'était la première fois que nous nous réunissions devant le monument aux morts récemment rénové. Notre poilu ayant repris des couleurs... le maire, Michel Campagnaud, pris le temps de dire quelques mots sur l'évolution de l'uniforme de nos combattants durant cette dure période. Les absents du jour trouveront dans l'article qui suit quelques informations.



Il va de soi que les multiples évolutions qui ont eu lieu durant toute la guerre, souvent à quelques mois d'intervalles, ont mis beaucoup de temps à devenir représentatives sur le front, de par le temps de la confection et des stocks à écouler de l'objet réformé. Un vêtement ou un accessoire devenant réglementaire "sur le papier", a mis parfois plus d'un an avant d'être réellement distribué aux soldats.

Lors de la mobilisation, l'uniforme français en vigueur est totalement dépassé pour la guerre moderne. Les soldats sont affublés d'un képi et d'un pantalon rouge garance qui fait d'eux des cibles idéales pour la mitraille allemande. Leurs équipements sont inconfortables et inadaptés.

Dans l'urgence, et prioritairement, l'armée distribue des couvre-képis et des couvre-pantalons de couleur bleu. Les hommes qui n'ont pas encore perçu le couvre-pantalon ont l'ordre strict de porter les pants de la capote relâchés pour cacher le plus possible le pantalon rouge garance.

Au lendemain de la victoire de la Marne, l'état-major adopte une nouvelle teinte pour l'uniforme français, le fameux "bleu horizon". Des commandes de ce nouveau drap sont passées en urgence, mais le nombre d'homme à équiper est colossal et la fabrication va être longue.

Des mesures urgentes sont prises en attendant :

1. Une nouvelle capote, moins couteuse en tissu, est conçue : la capote Poiret. Ainsi qu'un nouveau képi : le modèle 1915
2. Des culottes civiles en velours sont distribuées aux troupes ainsi que des brelages en toile erzatz.
3. Des tampons contre les gaz sont conçus en urgence, en raison de la guerre des gaz qui vient de commencer.

Le premier semestre 1915 est synonyme d'anarchie vestimentaire. Dans cette course frénétique vers le "camouflage", pas un soldat n'est vêtu et équipé comme son voisin. "On équipe à tout va avec tout ce que l'on peut trouver en stock et sur le marché". Les anciens effets côtoient les nouveaux.

L'armée française, sur la question vestimentaire tout du moins, fait l'effet d'un groupe désordonné et très hétéroclite.

En pleines offensives de Champagne et d'Artois, les efforts que fait la France pour réformer l'uniforme et les équipements de son armée, commencent doucement à porter leurs fruits, et la disparité entre les soldats du front tend à disparaître peu à peu.

Le fameux bleu horizon et l'équipement de cuir couleur fauve tant souhaités, deviennent petit à petit majoritaires dans les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne.

Le second semestre 1915 voit également l'arrivée d'un élément très important dans la silhouette du soldat, le casque d'acier "Adrian". Cet ajout à l'équipement a été rendu indispensable par l'augmentation dramatique des blessures à la tête. Les protections contre les gaz se multiplient et progressent sans cesse, en même temps que les gaz eux mêmes.

## HISTOIRE DU MONUMENT AUX MORTS ET DES POILUS.....

A partir de l'automne 1916 et durant l'année 1917, interviennent les dernières modifications qui vont fixer à jamais la silhouette des Poilus de 14-18. C'est cette dernière qui sera représentée sur la plupart des monuments aux morts de France comme celui de Villablard et qui restera dans l'imaginaire des futures générations.

Les modifications les plus caractéristiques sont :

- Le casque Adrian, débarrassé de son couvre casque car devenu moins brillant lors de sa fabrication. Cette modification donne naissance au casque Adrian 2eme type.
- La capote, dite " capote croisée ", redevenue à double boutonnage pour mieux protéger la poitrine (de nombreux cas de tuberculoses étaient constatés) et avec ses collets en forme de losange irréguliers.
- Le masque à gaz modèle ARS et sa boîte métallique caractéristique.

Les évolutions auront donc été permanentes tout au long du conflit, pour modifier totalement un uniforme inadapté, corriger des erreurs commises dans la précipitation, puis améliorer les équipements. Ce fut une entreprise titanique, mais passionnante, et qui fait partie à part entière de l'histoire durant la première guerre mondiale.



### Inauguration du monument

L'inauguration du monument aux morts de Villablard s'est déroulée le 29 Avril 1923. Les discours ont été prononcés en présence de :

*Président d'honneur* : M. A. BERTHELOT  
Maire de Villablard

*Président* : M. D.REYMOND Président des anciens combattants

*Vice Président* : M. M.DARAS Président des mutilés et réformés

*Trésorier* : M. L.LAGORCE Président de la société de secours mutuel

*Secrétaire* : M. L.EYMERY secrétaire des anciens combattants

*Membres* :

M. VARAILLAS Président de la fanfare

M. COUSTELLE curé-doyen

M. LAFUE adjoint au Maire

M. WALLE vice-président des anciens combattants

M. FOUSSAL conseiller municipal

M. BELLANGER conseiller municipal

M. CANÉSIE maire de Douville

M. LAPORTE maire de St Hilaire d'Estissac

M.TEYSSIÈRE maire de St Jean d'Estissac

M. THIBAUT maire de Beleymas.

*Pour les écoles* : Mme Eva LAPORTE



## VIE ASSOCIATIVE

**Associations de Villamblard, ces pages sont les vôtres. Ce bulletin paraît en juin et en décembre, communiquez-nous vos articles, informations, comptes-rendus, photos... Nous les publierons.**

### COMITÉ DES FÊTES

Au terme de la fête de la châtaigne en septembre 2012 à Douville, le Maire Claude FEDOU a symboliquement remis les clés à Michel Campagnaud afin que la fête 2013 se déroule à Villamblard. Voici donc une bonne occasion pour remonter le comité des fêtes. Ce fut chose faite courant avril : maintenant restait à trouver les idées d'attractions, de repas, et surtout ... des bénévoles. Mais l'idée a fait son chemin et à notre grande joie, beaucoup de personnes se portent volontaires pour mettre au point ce projet. Après plusieurs essais culinaires (et oui il faut trouver des cuisiniers ...) l'option omelette est retenue.

Plusieurs réunions, moments de convivialité, mais aussi nuits de stress et de doute plus tard, la journée du 29 septembre arrive enfin. C'est une grande joie pour un président d'association de voir tous ses amis s'affairer chacun à « sa place » avec, je pense (ou plutôt j'en suis sûre), plaisir. Seule la pluie, est venue gâcher notre plaisir.

Mais je crois que chacun et chacune d'entre nous gardera cette expérience comme un excellent moment de partage, de convivialité et de bonheur et j'espère que vous tous, les participants, visiteurs, exposants, avez vous aussi pris autant de plaisir que nous à participer à cette journée.

**Merci encore à tous les bénévoles.**

### CINÉ PASSION

Depuis quelques mois vous pouvez voir les films récents sur un grand écran installé par la municipalité dans la salle culturelle.

Voici les dates des prochaines projections :

Jeudi 16 janvier	Jeudi 10 avril
Jeudi 30 janvier	Jeudi 24 avril
Jeudi 13 février	Jeudi 22 mai
Jeudi 27 février	Jeudi 12 juin
Jeudi 13 mars	Jeudi 26 juin
Jeudi 27 mars	



### LE MÉRIDIEN

L'association propose les activités suivantes : Tai Chi Chuan, Qi Gong, et depuis septembre 2013 une séance de gymnastique d'entretien réservée aux Seniors qui fait suite aux ateliers de prévention des chutes et travail sur l'équilibre en partenariat avec l'ASEPT du Périgord.

Pour les séances de Qi Gong et de gymnastique, vous avez la possibilité d'adhérer au trimestre ou bien à la séance selon vos disponibilités. En janvier 2014, la première séance de découverte vous est offerte !

#### Horaires :

Qi Gong : Mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 et Jeudi de 8 h 45 à 9 h 45

Gymnastique d'entretien seniors : Vendredi de 10 h à 11 h

#### Lieu :

Espace du Buguet, 1er étage (au dessus de la Galerie Phi2), Ruelle du Buguet Villamblard.

Pour celles et ceux qui sont intéressés par ces activités, prendre contact avec notre association et son animatrice : Brigitte Caillaud : 05 53 81 34 79 ou 06 30 66 25 61.

#### Seniors

D'autre part des ateliers de prévention sont mis en place régulièrement lorsqu'un groupe de 8 personnes est constitué. Les thèmes sont les suivants : Atelier Form'équilibre (nouveau prévention des chutes) 12 séances - Atelier Nutrition Santé, 10 séances - Atelier Mémoire, 10 séances. Une participation de 20 € pour l'ensemble des séances d'un atelier est demandée.

# DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS A VOTRE SERVICE...

## ARTISANS

ARTISAN SERVICE SARL M. LEBEAU Plâtrerie/Peinture/Revêtement de sols.....	06 86 90 98 35
AUSTIN Tim Menuiserie traditionnelle .....	05 53 80 78 73
BEAUGIER Jean-Claude Couvreur Zingueur .....	05 53 81 97 04
BERNAZEAU Alain SARL Entreprise maçonnerie .....	05 53 81 94 79
BORDERIE Bernard Ramonage - Petits travaux - esp verts.....	05 53 81 79 20
DUQUENOIS Philippe Ebéniste .....	05 53 81 95 27
ÉVASION COIFFURE Salon de coiffure .....	05 53 81 95 07
FOURLOUBEY Didier Entreprise maçonnerie .....	05 53 81 99 06
FRAGA Nilton NFPM Piscine Maçonnerie .....	06 25 79 31 97
GARAGE du PONTILLOU Garage Renault.....	05 53 81 92 60
JMP Energies Electricité Alarmes Chauffage.....	05 53 81 92 60
JOUENNE Alain Electricité .....	05 53 81 96 34
JOUENNE Christine Salon de coiffure .....	05 53 80 11 14
LE JARDIN AU NATUREL Artisan paysagiste .....	06 30 93 55 32
LJ CONSTRUCTION SARL Maçonnerie Assainissement Terrassement...	05 53 81 97 04
MATHIEU-BARROS Christine Doreuse sur bois .....	05 53 82 44 06
PASCALE Coiffure Coiffure à domicile .....	05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
POOK Stephan Électricité générale .....	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Francis Plomberie Zinguerie .....	05 53 81 96 97
ROUSSEAU SARL Mécanique agricole .....	05 53 81 94 58
SOTRAFOR Entreprise Travaux publics .....	05 53 81 94 60
STEINER Michel Entreprise maçonnerie .....	05 53 81 91 93
TORNEY Patrick Salon de coiffure .....	05 53 81 96 74
TP Jérôme PERSOGLIA Travaux publics .....	06 75 74 51 98
TRIMOULET Bernard Entreprise peinture plâtre .....	05 53 82 67 51
VANZO Michel Entreprise maçonnerie .....	05 53 81 90 89

## COMMERÇANTS

Asso NATURE LOISIRS SPORTS Hébergement de groupes.....	05 53 81 90 13
BARDOU Roger Viande bovine.....	05 53 81 91 30
BEAUGIER Josiane Quincaillerie .....	05 53 81 90 04
BOST Josiane Accueil personnes âgées .....	06 86 92 52 43
BOULANGERIE DU CROQUANT Stéphane Sabourin.....	05 53 80 29 05
BOURBON Viviane Alimentation générale.....	05 53 81 94 89
CAMPING « Le Pontillou » M et Mme Lecointre .....	05 53 81 91 87
CLOVIS – REYMOND Distillerie .....	05 53 81 90 01
COOPERATIVE AGRICOLE Forestière .....	05 53 80 84 40
CREDIT AGRICOLE Banque .....	08 10 04 42 32
DELAVIE Fabrice Bar restaurant de la Place .....	05 53 81 90 20
JAVERZAC Francis Boulangerie .....	05 53 81 92 70
KIERS Raymonde Chambres d'hôtes .....	05 53 81 94 65
LA BASTIDE DU ROY Gîtes et chambres d'hôtes .....	05 53 80 54 88
LEROI Frédy Brocanteur .....	05 53 81 08 63
MILETO Stéphane Accueil personnes âgées .....	05 53 80 42 32
PHI 2 Galerie d'art.....	06 82 81 13 74
PRIAT Raymonde Accueil personnes âgées .....	05 53 80 00 37
SALEM Hervé Cuisinier Traiteur .....	05 47 19 80 75 / 06 26 69 62 74
SAVITRI Neutralisation de la pollution électromagnétique .....	www.savitri.fr



# Invitation

*Samedi 11 Janvier 2014*

*à partir de 17h*

*Salle culturelle*

*Vœux de la municipalité*

*Apéritif dinatoire*

*Ouvert à toute la population*

*Cette page tient lieu d'invitation*